



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

SAOR AUTOROUTES

# LA CFDT DEMANDE UNE TABLE RONDE

Dangerosité du travail  
sous circulation

**ALORS QUE LES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES FRANÇAISES COMMUNIQUENT SUR LES RISQUES ENCOURUS PAR LES SALARIÉS QUI INTERVIENNENT SUR LE TRACÉ AU PÉRIL DE LEUR PROPRE SÉCURITÉ, DE RÉCENTS ACCIDENTS, PARTICULIÈREMENT VIOLENTS, ONT À NOUVEAU FRAPPÉ LES ESPRITS. LES COMPORTEMENTS DOIVENT CHANGER !**

Face à cette réalité, il convient plus que jamais d'intensifier les campagnes de sensibilisation, de reconnaître la dangerosité du métier et d'apporter enfin des réponses à la hauteur des attentes de nos collègues.

## NOS PRIORITÉS

- ① **DÉFINIR ENSEMBLE** tous les moyens d'agir pour améliorer la sécurité des salariés : prévention, signalisation, sensibilisation des automobilistes, médiatisation...
- ② **RECONNAÎTRE**, sous des formes à définir, le danger du métier d'intervenant sous circulation. La CFDT proposera d'ores et déjà certaines pistes : cessation anticipée d'activité, aménagement des fins de carrière...
- ③ **D'AUTRES OPTIONS**, complémentaires, peuvent être étudiées. Ainsi certains dispositifs, notamment en matière de revalorisation salariale, existent dans d'autres secteurs et peuvent faire partie des débats.

Pour la CFDT, il n'y a pas de place pour la fatalité. Mais seule une prise de conscience collective, associant tous les acteurs, permettra d'œuvrer ensemble pour inverser une tendance insupportable.

C'est dans cet esprit **résolument constructif**, sur un thème exigeant, sensible et sans procès d'intention que la CFDT a écrit à l'**ASFA** (association des sociétés françaises d'autoroutes) **afin qu'elle réunisse au plus tôt une table ronde associant les organisations syndicales et les directions des sociétés d'autoroutes.**

**NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS  
DES SUITES DE CETTE DEMANDE.**

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !**

## ÇA SUFFIT !



### ●●● LA RÉALITÉ EN 2015 ●●●

- ✓ **5300** SALARIÉS INTERVENANT SUR LE RÉSEAU AUTOROUTIER ;
- ✓ **1150** INTERVENTIONS PAR JOUR ;
- ✓ **121** SALARIÉS ACCIDENTÉS ;
- ✓ **15** SALARIÉS BLESSÉS ;
- ✓ **30%** DES ACCIDENTS SE DÉROULENT SUR BANDE D'ARRÊT D'URGENCE ;
- ✓ **118** VÉHICULES D'INTERVENTION HEURTÉS.